



## RÈGLEMENT des TRACES VÉLOCIO

- 1 - **Par équipe de 2 à 6 machines**, cette organisation est ouverte à tous cyclistes licenciés à une fédération sportive ou non licenciés (dans ce dernier cas vous devrez avoir une assurance individuelle).  
Les jeunes de **moins de 18 ans** peuvent participer à cette épreuve à condition d'être accompagnés par au moins deux adultes et de présenter **une autorisation parentale**.
- 2 - Le lieu de **départ** est laissé à l'**appréciation** des participants. Le lieu d'**arrivée** est obligatoirement le site de la **concentration pascale en Provence**.
- 3 - La **distance à parcourir doit être comprise entre 200 et 360 km**.
- 4 - **Le départ est possible à partir du samedi 0 heure**.
- 5 - **Un arrêt de nuit est conseillé** sans limite de durée.
- 6 - **Sécurité** : respecter le code de la route, respecter les autres usagers, respecter les consignes de l'organisateur et ses bénévoles, respecter l'environnement.  
Circulation nocturne : obligation du port du gilet de haute visibilité.  
Circulation diurne : hors agglomération, par visibilité insuffisante le port du gilet de haute visibilité est également obligatoire.
- 7 - Les participants devront être présents sur le lieu de la concentration pascale, le dimanche entre 8h00 et 10h30 pour remettre leurs cartes de route aux représentants de l'AUDAX CLUB PARISIEN. Il devra y avoir au moins 2 machines à l'arrivée pour homologuer les arrivants.
- 8 - La carte de route comportera **3 contrôles minimum**, en dehors de ceux du départ et d'arrivée, espacés d'au moins 50 km chacun.
- 9 - **Le bulletin d'inscription devra être accompagné de la photocopie de la licence de chaque participant ou de la liste FFCT des licenciés du club, pour pouvoir bénéficier de la réduction FFCT**.
- 10 - **Le montant de la participation** est indiqué sur le bulletin d'inscription.  
Cette participation donne droit à la **carte de route** et à la **médaille** des Traces Vélocio (création 2005).
- 11 - **Inscriptions au plus tard quinze jours avant Pâques**.



Danielle & Claude PIERRE

25 rue du Petit Bourbon

85200 - LONGEVES

Tél : 02 28 13 06 44 - Port : 06 82 46 38 36

Courriel : [cocopierre2211@orange.fr](mailto:cocopierre2211@orange.fr)

[www.audax-club-parisien.com](http://www.audax-club-parisien.com)